

Médicaments génériques: aussi efficaces et moins chers

Septembre 2021

Les médicaments génériques sont beaucoup moins chers que les originaux. Ils sont pourtant aussi efficaces. En Suisse, la population y recourt peu en comparaison internationale. Leur potentiel de progression est donc important.

30%

C'est la différence de prix moyenne en Suisse entre un médicament original et son générique.

Contexte

Un nouveau médicament est protégé par un brevet, généralement pendant 20 ans. Ce laps de temps permet à la firme pharmaceutique de rentabiliser ses investissements de recherche et développement, ainsi que de commercialisation. À l'expiration du brevet, une ou plusieurs copies du médicament, appelées «génériques», peuvent être mises sur le marché.

On trouve alors en pharmacie plusieurs médicaments ayant le même principe actif (composant doué d'un pouvoir thérapeutique), mais dont la consistance, la couleur ou le goût peuvent différer. Si le prix des génériques est généralement plus bas, leur efficacité est identique.

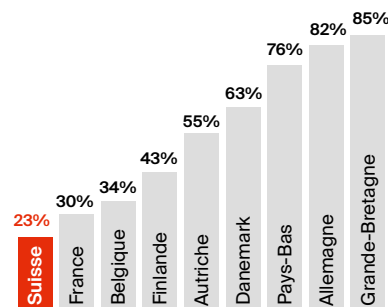
Trop chers et pas suffisamment privilégiés

Les médicaments sont trop chers en Suisse. C'est encore plus vrai pour les génériques. Publiée par santésuisse et Interpharma, l'étude 2020 comparant le prix des médicaments en Suisse et dans neuf autres pays européens de référence montre que le prix des génériques est près de deux fois plus élevé ici qu'ailleurs.

Ce facteur contribue à expliquer que les génériques restent peu prescrits et peu privilégiés par la population suisse. Conséquence: ils ne représentent qu'environ 20% des ventes de médicaments, ce qui est peu en comparaison internationale.

Part des génériques dans le marché pharmaceutique total

(source: OCDE, Panorama de la santé 2019)



Notre point de vue

Les médicaments distribués par les pharmacies, certains médecins et les hôpitaux représentent plus de 20% des dépenses prises en charge par l'assurance de base. Encourager la prescription et le choix des génériques, ainsi qu'agir sur le prix de ces derniers ne serait donc pas inutile.

En ce sens, Assura soutient le projet du Conseil fédéral de fixer un prix maximal pour les médicaments contenant le même principe actif. Seul ce montant serait remboursé par l'assurance de base et le patient qui choisirait un médicament plus cher aurait à payer la différence. Cette proposition, refusée par le Conseil national en juin dernier, sera à l'automne 2021 sur la table du Conseil des Etats.

Dans la même logique, il conviendrait d'adapter le système de marge de distribution des médicaments (différence entre leur coût de fabrication et leur prix public). Cette marge est aujourd'hui d'autant plus élevée que le médicament est cher. Passer à un système de marge forfaitaire, identique pour tous les médicaments présentant les mêmes substances actives, constituerait un excellent incitatif pour que le client se voie plus souvent proposer les médicaments les moins chers.

Enfin, en renforçant le degré d'information de la population, on permettrait à chacun de s'orienter plus efficacement au sein du système de santé et de poser des choix éclairés, en termes d'adéquation à des besoins et attentes personnels mais aussi de rapport efficacité-prix.

assura.